# EAUX CLAIRES
## le journal

Union de quartier
Eaux Claires
St Jean
Vallier

N°70

Juin 2015
N° ISSN 0980-2762


## Le mot du président

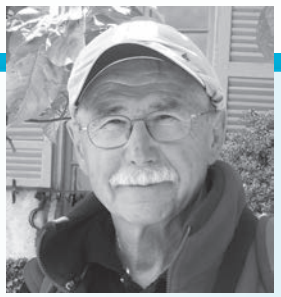

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale des adhérents à l'UDHEC du 22 janvier 2015 a permis de faire un bilan riche d'actions au profit des habitants du quartier EAUX-CLAIRES.
La Commission SOCIALE travaille avec le GHM[1], diverses associations (ASTUCE, Ecole de la 2ème chance, Forum des Associations, le collège AIME CESAIRE, le lycée LES EAUX-CLAIRES….).
La Commission ANIMATION est toujours aussi active entre les après-midi festifs à l'EPA[2] BOUCHAYER (GALETTE des ROIS, BUGNES, CREPES, LOTO, activités du samedi a-midi géré par l'UDHEC), le voyage annuel, culturel et de découverte, l'organisation de la fête de quartier en juin…
La Commission URBANISME et DEPLACEMENTS suit attentivement les différents dossiers des nouvelles constructions (ORIGAMI, Les PINS NOIRS, O CLAIR du QUARTIER…), rencontre avec différents élus et services de la Mairie sur les thèmes de la propreté urbaine, sur le projet de la construction d'un EHPA, sur les aménagements paysagers et de voirie, sur les problèmes d'inondation des sous-sols……
La commission COMMUNICATION est à l'écoute des habitants par ses permanences du mercredi matin à la MdH EAUX-CLAIRES[3], par les informations sur son site udhec38.com, par son journal biannuel (juin et décembre), par sa messagerie udheceauxclaires@yahoo.fr
La commission ADHERENTS effectue un gros travail de rencontre avec les habitants du quartier, dans des conditions de plus en plus difficiles avec la sécurisation indispensable des accès aux immeubles et propriétés individuelles. Les adhésions représentent notre principale source de financement et leur nombre est un facteur important traduisant la crédibilité de notre représentation.
Tout le travail fait par l'UDHEC est diversement réparti entre les 24 nouveaux conseillers pour 2015. Quelques bénévoles actifs apportent leur contribution efficace.
Notre association s'inscrit pleinement dans les organismes de démocratie participative de la ville de Grenoble et la mise en place, en juin 2015, des Conseils Consultatifs Indépendants sur les 7 secteurs de la ville ne changera pas notre implication pour un mieux-vivre sur le quartier EAUX-CLAIRES.
Nous constatons un effort d'embellissement paysager de notre quartier avec le renouvellement ou implantation d'arbres et végétaux, apprécié par les habitants.
Malheureusement, ces mêmes habitants sont exaspérés par les dégradations permanentes des immeubles, avec des TAGS et GRAFFITIS coûteux à éliminer, par l'augmentation des vols et agressions des biens et des personnes..
La nouvelle équipe municipale se doit de prendre en compte le malaise grandissant lié à ces dégradations, vandalismes, nuisances sonores qui perturbent considérablement la vie dans le quartier EAUX-CLAIRES.
Espérant que cette alerte sera suivie de mesures efficaces pour éliminer ce mal-vivre grandissant, je souhaite au plus grand nombre, des vacances d'été, reposantes et ensoleillées, dans un environnement apaisé, ici ou ailleurs.

***Robert DARVES-BLANC***
***Président de l'UDHEC***

[1] GHM Groupe Hospitalier Mutualiste
[2] EPA BOUCHAYER Espace Personnes Âgées au 70 bis rue Joseph BOUCHAYER
[3] MdH EAUX-CLAIRES Maison des Habitants EAUX-CLAIRES depuis le 1er mars 2015 (remplaçant l'appellation Centre Social EAUX-CLAIRES)

**Pour nous joindre et mieux nous connaître :** Permanence hebdomadaire le mercredi : de 10 h à 12 h à la MdH EAUX-CLAIRES - 35, rue Joseph Bouchayer - 38100 Grenoble.
Tél. 04 76 96 76 15 - Courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr - site : www.udhec38.com
Retrouvez votre bulletin d'adhésion dans ce journal ou lors de notre rencontre à votre domicile.

***Fête de Quartier***
***samedi 20 juin 2015***
***de 15 h à 19 h,***
***au PARC DE LA SAVANE***

# Brèves

**• Conciliateur de justice à la MdH3**
Un conciliateur de justice sera affecté à la Maison des Habitants du Secteur 3 (MdH3) (voir Page18 du journal n°68 de juin 2014)

**• Constructions sur le quartier EAUX-CLAIRES**

- L'ORIGAMI (carrefour Rue des EAUX-CLAIRES et rue GUYNEMER) est en construction

- Au 17-19-21 de la rue Joseph BOUCHAYER, un projet de 56 logements est en cours d'étude. L'UDHEC a été invitée par le service URBANISME de la Ville pour une présentation modificative du projet tenant compte des nouvelles normes du PLU. L'UDHEC a demandé une nouvelle présentation en décembre 2015 pour s'assurer de la prise en compte des remarques et préconisations suggérées lors de cette réunion du 4 juin 2015.

- L'UDHEC déplore que La PASSERELLE ne puisse plus exercer le rôle fondamental qu'elle avait en direction des familles désunies, au détriment de l'équilibre des adultes et des enfants, faute de subventions.


Yoga été 2015
Stages en matinée ou en soirée
"La respiration - manière et art de vivre"
"Reprise et découverte"
Stages résidentiel Yoga Nature à Bessans (73)
"La Verticalité - être dans son axe"
Cours à domicile
Massages ayurvédiques
- Soins shiatsu
Cycle "Gestion et Maîtrise des émotions"
Une Qualité de Présence
www.presence-yoga.fr
Véronique BARRA - Salle de Yoga
18, chemin des Marronniers
38100 Grenoble
06 62 20 87 93

RV DISTRIBUTION
A Grenoble
et son agglomération
Françoise assure un service de qualité discret, rapide et fiable en mettant à votre disposition une large gamme de produits pour l'incontinence et la stomie adulte passagère ou permanente.
Livraison à domicile
09 71 25 02 91
E-mail : rvdistribution@orange.fr

Club Antinéa
Fitness • Body building
10, rue des Eaux-Claires
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 96 92 43
LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :
• D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc…)
• Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
• Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
• Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
• Climatisation en période de chaleur.
• Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).
La devise du Club Antinéa:
Du sérieux…
… des résultats
Depuis + de 30 ans dans votre quartier

Christian Coiffure
COIFF'MIXTE
C. Bœningen
41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble ✆ Tél. 04 76 96 82 60

Le centre de remise en forme de votre quartier
ESPACE VIKING
MUSCULATION - FITNESS
• Musculation
• Cardiotraining
• Fitness • Pilates • Zumba
2, chemin des Marronniers - 38100 GRENOBLE
Tél. : 04 76 70 11 99

Christine coiffure
femmes • hommes • enfants
Lissage brésilien
et soins à la kératine
OUVERTURE
Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop
Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop
Fermeture le mercredi
2 rue Henri Moissan
38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80
PRIX SPECIAL ETUDIANTS

# Soirée du 22 janvier 2015

## organisée par l'UDHEC à la salle polyvalente du lycée Les EAUX CLAIRES.

### 1- Assemblée Générale des adhérents de l'UDHEC (18 h 10 - 18 h 55)

Madame Laure MINAZIO, proviseure du lycée LES EAUX CLAIRES, accueille les adhérents et habitants présents et se félicite du partenariat avec l'UDHEC pour l'utilisation de cette salle polyvalente. Le président remercie madame la proviseure ainsi que les personnels du lycée, direction, service de gestion et agents qui ont contribué à la bonne installation de cette salle ainsi qu'au bon fonctionnement du système audio et vidéo. Dans les notes prises par « le secrétaire de la soirée[1] », nous retenons aussi l'accueil bienveillant de madame la proviseure témoignant du dynamisme des organisateurs de la soirée par la phrase : *« La jeunesse d'esprit se lit sur vos visages ».*

La réalisation d'un diaporama, riche de 24 diapositives, a permis de rappeler les différentes actions de l'UDHEC dans un temps programmé et tenu pour le bon déroulement de la soirée.

Le président, dans son **rapport moral,** a rappelé les objectifs de l'UDHEC en citant des extraits des statuts :

« L'Association a pour objet d'organiser la réflexion et la concertation des habitants du Quartier EAUX-CLAIRES, sur les problèmes d'intérêt général qui les concernent… Elle peut constituer suivant le cas une force de contestation ou de proposition auprès des pouvoirs publics et des élus locaux ».

Voilà un objectif défini en 1957, date de création des statuts, qui est bien proche des objectifs de co-construction souhaités par la municipalité actuelle.

Il s'est félicité de la légère progression des adhérents, au nombre de 588 pour 2014.

Le trésorier a présenté un **bilan financier** équilibré, alors que de nombreuses manifestations culturelles et festives ont été organisées cette année, grâce au dévouement d'un grand nombre de bénévoles

et au soutien financier de la VdG, du Conseil Général, du FPH, de EUROTUNGSTENE et du GHM.

**Le rapport moral et le rapport financier ont été votés à l'unanimité des 61 adhérents présents**

L'assemblée générale a élu pour un mandat de 3 ans, 2 anciens membres du CA, Mme Peggy DOURNON et M. Jacques GENTIL, et 3 nouveaux membres, Mme Juliette CHAUVEL, M. Bernard CHAPITEAU et M. Yves BERRA. **Le CA est donc constitué de 24 conseillers pour l'exercice 2015.**

Les présidents des différentes commissions de l'UDHEC ont présenté les actions réalisées en 2014.

La commission **ANIMATION** avec les après-midi festifs à l'EPA BOUCHAYER (Crêpes, Bugnes, galette des Rois, Loto..), la brocante EAUX-CLAIRES en partenariat avec la MJC EAUX-CLAIRES, les actions culturelles (URBAN EXPO, exposition des artistes des EAUX-CLAIRES à la bibliothèque EAUX-CLAIRES MISTRAL), le voyage à SAINT ETIENNE (découverte du pays minier, Planétarium), la fête du quartier EAUX-CLAIRES.

La commission **SOCIALE** travaillant dans de nombreux domaines pour informer les habitants sur les différentes structures, type RIALTO, PRUNIER SAUVAGE, GHM, Institut SAINT MARTIN, l'AFEV. Mme la directrice financière du GHM (représentant Mme LASCOLS, Directeur Général) a rappelé l'importance du GHM et son projet d'extension pour un bâtiment administratif. La commission se réunit régulièrement avec la direction du GHM pour relayer certaines informations auprès des habitants.

La commission **URBANISME** a travaillé avec la ville de GRENOBLE (VdG) et la METRO sur la problématique des remontées d'eaux de la nappe phréatique. Une solution est à l'étude avec la volonté commune de la METRO et de la VdG de réaliser un dispositif limitant le niveau de la nappe phréatique, tout en prévenant les crues régulières de cette nappe. Ce long travail de co-construction entre habitants et instances concernées devrait servir d'exemple pour des réflexions

futures dans d'autres domaines (Implantation d'un EHPA, futures constructions immobilières, aménagements de voirie comme l'A480… lutte contre la pollution de l'air, le stationnement en ville…)
La commission **ADHERENTS** rappelle l'importance de l'adhésion du plus grand nombre, tant par l'apport financier correspondant, que par la représentativité effective de notre association, et par l'implication du plus grand nombre dans nos actions. La présidente de la commission remercie plus particulièrement les adhérent.e.es. qui adhérent directement en envoyant le montant de leur adhésion au bureau de l'UDHEC situé au Centre Social EAUX-CLAIRES.
La commission **COMMUNICATION** a pu encore réaliser deux journaux (les N° 68 et 69) agrémentés d'articles spécifiques et très techniques sur la question des remontées d'eaux. Le site web permet des consultations rapides de nos actions et contacts, ainsi que de nos journaux.

## 2- Débat-public (de 18 h 56 à 20 h 33)

Les thèmes abordés, tels qu'ils ont été annoncés par voie d'affiche, ont été débattus dans un ordre prenant en compte la présence des principaux invités au débat.

**1 - INONDATIONS (des caves et des sous-sols)**

Comme le 13/02/2014, à l'invitation du **président de l'UDHEC,** c'est **M. Bruno MANEVAL,** directeur de l'assainissement de la MÉTROPOLE, qui est intervenu le premier sur ce délicat dossier.
Il est bien établi que les 80 barbacanes, remises en service en mars 2014 : *« diminuent l'impact, mais ne règlent pas le problème ».*
L'UDHEC suit de très prés les différentes études commencées par ARTELIA et poursuivies par HYDRATEC afin de trouver une solution pérenne permettant de maîtriser les crues de nappe phréatique. La co-construction d'un projet entre la METRO, la VdG et l'UDHEC pourrait être une référence dans l'implication des habitants à la recherche de solution dans des projets spécifiques. La construction de puits, le long du boulevard Joseph VALLIER, rejetant l'eau de la nappe phréatique au DRAC est actuellement la solution en cours d'étude avec une recherche du financement correspondant.
Pour y répondre, c'est **M. J.-P. Borel** qui a sollicité l'intervention de **M. Vincent Fristot,** adjoint à l'Urbanisme et conseiller communautaire à la METRO. Sa réponse :
*« Je ne vais pas vous donner de réponse "en direct" »,….*
*« Nous suivons ce dossier et on le fera déboucher ».*
Un habitant du bd Joseph Vallier a signalé *« 2 remontées d'eau en 6 mois »* dont **M. Maneval** a pris note.
Une habitante de la rue Raspail a fait part d'ennuis similaires et ce … *« depuis 4 ans ! »*
Ce problème fondamental a été relaté et expliqué dans les journaux N° 68 et 69 de juin et décembre 2014.
La présence de M C. MAYOUSSIER, VP EAU à la METRO, de Mrs B.MANEVAL et P-L.DOUCET du service assainissement témoignaient de leur engagement dans la résolution de ce problème.

**2 - TRANQUILLITÉ et SÉCURITE PUBLIQUE (19h15)**
(actions des polices et des services de la Ville de Grenoble)

Le **président de l'UDHEC** a d'abord constaté qu'il y avait eu *« cette année, moins d'incendies de voitures ».* Diminution sans doute *« liée aux opérations de police ».* Mais *« les vols (appartements, garages), agressions physiques, tags, se multiplient ».*
Il a donné pour *« 3 à 4 minutes »* la parole à **Mme Élisa Martin,** première adjointe au maire, chargée de la Tranquillité publique qui a d'abord regretté de *« ne pas avoir la police nationale (PN) à ses côtés ».* (PN retenue par des *« contraintes »* liées au contexte national actuel : en particulier, Attentat meurtrier au journal Charlie Hebdo).

Revenant sur la "nouvelle" dénomination 'tranquillité publique' et non pas 'sécurité publique", Madame E. MARTIN a précisé que ce

n'était *« pas pour faire joli »* et qu'il ne s'agissait *« pas de laxisme »* mais que cela traduisait un changement et, concernant le rôle de la police municipale, elle a indiqué : *« Concrètement, 3 choses :*
*1 – Canaliser les déplacements de foule, les manifestations,*
*2 – Faire respecter les arrêts municipaux,*
*3 – Présence humaine et prévention ».*

Des différentes interventions dans la salle, il apparaît que les habitants ne peuvent se contenter de ces précisions. Ils attendent plus de présence policière afin d'endiguer tous les phénomènes de délinquance qu'ils subissent régulièrement.
Comme bien repris dans le "DL", **Mme Juliette Chauvel,** en tant que mère de famille, a signalé le danger du ... *"passage protégé"* devant l'école primaire Painlevé, danger accentué par l'absence d'agent municipal pour régler la circulation ...
**Mme Lucille Lheureux,** adjointe aux espaces publics, précise : *« Il y a un certain nombre d'agents (entre 13 et 17) aux abords des écoles. Là aussi, ça prend du temps pour évaluer la situation de chaque école avec* **Fabien Malbet** *(adjoint à l'Ecole) ».*

**3 - ENVIRONNEMENT**
(19 h 35 : propreté urbaine, A480 *, qualité de l'air)

En réponse à divers intervenants ayant déploré la malpropreté accentuée de leurs rues respectives (notamment les rues J. Bouchayer, A. Dumas, A. Rivoire ...), **Mme Lucille Lheureux** a indiqué qu'*« une campagne de sensibilisation aurait lieu en 2015, suivie de verbalisations en 2016 ».*
Elle a indiqué, un peu plus tard, qu'il y avait *« 200 agents »* et que « les rues sont nettoyées de 1 à 13 fois par semaine ». En conséquence : il peut donc arriver qu'en raison de maladie ou de congé, une rue ne soit nettoyée qu'au bout de... 15 jours !
Un habitant a même lancé : *"Six mois sans nettoyage ! ".* Parmi d'autres amabilités, une dame qualifie les informations données par : *« C'est du bla bla bla ».*
Le **président de l'UDHEC** rappelle que : *« On peut être courtois même si on n'est pas d'accord ! ».* Autre remarque d'un participant: *« Encore faut-il que les élus ne nous endorment pas... ».*

**Madame Ricard** a signalé un problème d'aménagement au niveau du 26 crs de la Libération, information ayant été communiquée par un habitant. Une réunion avec Mme L. LHEUREUX, programmée en décembre 2014 devrait avoir lieu après l'aménagement paysager en cours du début du cours de la LIBERATION.
Concernant la propreté urbaine, **Mme Laëtitia Lemoine,** adjointe au maire, chargée du Secteur 3, a indiqué qu'un *« tour du quartier avait été fait avec l'UDHEC et la MdH3 »,* fin 2014 et qu'un autre tour de quartier aurait lieu mi-février 2015.
A la question posée concernant "La PASSERELLE" : *« La Ville peut-elle faire quelque chose ? »,* il est répondu que les services sociaux suivent le devenir de cette association, sans pouvoir réellement intervenir sur le plan financier.
Il est signalé, dans la rue de DUNKERQUE (ex accès au Lycée Les EAUX-CLAIRES) des voitures garées sur le trottoir bordant le lycée, empêchant la libre circulation des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ceci malgré des appels répétés à la Police Municipale (PM) et au Fil de la Ville...

**Mme Élisa Martin :** *« La PM qui fait avec les moyens dont elle dispose »* ira voir ...
*« À vérifier si ce n'est pas les enseignants du lycée qui se garent ? »*
Commentaires de la **Première adjointe** en écho à l'article paru dans le "DL" du 17/01 et intitulé : "Il est hors de question que nos agents aillent au cœur de Mistral", *« Ca nous paraît évident ! ».*
Malgré tout, *« la PM était ce matin à 8 h à Mistral avec la PN »* (pour repérer et marquer des voitures-ventouses) et elle a ajouté : *« Le niveau de trafic(s) est tel que la PM ne servirait à rien et s'exposerait et ça, nous le voulons pas. »*

**4 - DÉPLACEMENTS (transports en commun, pistes cyclables sur routes et trottoirs)**

**Mme Dionnet** a signalé la non-accessibilité des trottoirs, rue Albert Reynier, du côté du stade Bachelard. **Mme Laëtitia Lemoine** a répondu *« en 2 mots »* que les *« travaux de proximité sont en attente de validation. C'est programmé ».*
Un habitant a déploré la disparition des marques horizontales en zones 30, les panneaux verticaux étant, selon lui, insuffisants... pour preuve, le non respect des limitations de vitesse !

**5 - URBANISATION (20 h EHPA....)**

Un habitant de la résidence Les Amazones a fait part des nuisances anciennes et répétées, en provenance du bâtiment Painlevé, squatté depuis plus de 2 ans...
Le **président de l'UDHEC** a demandé : *« Que faire de ce bâtiment ? Un EHPA ? qui aurait le mérite de favoriser une mixité inter générationnelle avec l'école PAINLEVE ».*
**M. Vincent Fristot ,** précise que des études sont en cours par les services de la VdG, mais ce site n'est pas retenu actuellement. *« Aujourd'hui, il n'y a pas de projet ».*
Le **président de l'UDHEC** a insisté : *« pour connaître le devenir du bâtiment ? ».* Les riverains regrettent les expositions de certains banderoles, des photos du bâtiment circulant dans la salle,

**Mme Élisa Martin** a dit et répété : *« Je ne suis pas choquée ».*
Rappel : l'an dernier, il avait été dit que : *« les jeunes femmes qui squattent l'immeuble désaffecté, se sont engagées à quitter les lieux au printemps (2014) ».*
En janvier 2015, il semble qu'une famille supplémentaire se soit installée au rez-de-chaussée de l'immeuble en question(s).

**6 - DÉMOCRATIE LOCALE (20 h 15 Conseils Citoyens Indépendants (CCI)…)**

**Monsieur le Maire** étant arrivé de Paris depuis deux minutes, l'intervention de M B. FERRAND a commencé par la lecture rapide d'un document de la campagne municipale de mars 2014 en page 2 il est écrit : *"Une ville démocratique et citoyenne... un pouvoir d'agir pour chaque habitant !"*
ET :
*"Remplacer des Conseils consultatifs de secteur par des Conseils Citoyens Indépendants et autonomes."* (3ème engagement de la liste élue à la tête de la Ville).
M B. FERRAND a rappelé le processus engagé depuis le 27 septembre 2014, les 4 groupes de travail, la réunion de synthèse du 25 octobre 2014, assises citoyennes des 7 et 8 novembre 2014... jusqu'à la mise en place de la Commission Extramunicipale (« 24 membres comme le nouveau CA de l'UDHEC passé ce soir même de 21 à 24 conseillers»).

Une délibération de création des CCI (7 ou 8 ?) aura lieu le 23 mars.
Une invitation à se connecter au blog www.coconstruiregrenoble.fr pour y laisser des commentaires est lancée.

Le **samedi 7 février** prochain, une réunion de restitution fera l'objet d'une communication spécifique par la VdG.
A la question : *« Quand seront mis en place les CCI ? »,* les élus répondent: *« En juin 2015 ».*
Le président de l'UDHEC remercie M B. FERRAND pour ces informations données dans un délai rapide de 4 minutes, comme souhaité.

**7 - LA MÉTROPOLE grenobloise à partir du 1er janvier 2015 (20h20)**

C'est M. Yann Mongaburu, conseiller municipal délégué à l'intercommunalité,
9ème vice-président de la METRO aux déplacements, président du SMTC, qui a rappelé :
1 – Les compétences obligatoires de la METRO : économie, ressources (eau, énergie...), aménagement, assainissement, urbanisme (PLUI) et voirie,
2 – L'organisation d'une transition douce pour le reste, notamment les transferts des personnels communaux...
Le président de l'UDHEC a posé la question de l'aménagement de... l'A 480 ?
**M. Yann Mongaburu :** *« On ne sait pas ce qui va se faire ».*
Il a rappelé qu'il s'agissait de *« se concentrer sur l'aménagement du Rondeau, pour fluidifier la circulation et réduire la pollution ». « Dès 2015 : des études »...*
Concernant le passage à 2x3 voies et la *« privatisation »,* proposés par certains dont *« un ancien président du Conseil général de l'Isère »,* il a rappelé aussi *« le refus de la METRO»* sur ces projets.
Monsieur le **Maire,** sollicité pour prendre la parole, a confirmé qu'il arrivait de Paris et sortait du Comité d'Engagement de l'ANRU... et pour trouver des crédits supplémentaires pour le renouvellement urbain de Mistral : *« Ça devrait passer en tout cas ».*
Ancien conseiller régional, il a rappelé le coût de la reconstruction du lycée Les Eaux Claires (plus de 30 M€), appréciant le fait de « penser à mutualiser les salles » dont la salle polyvalente du lycée *« aussi utilisable en soirée ».*

À 20 h 33, le **président de l'UDHEC** a clos la réunion en remerciant tous les participants et en les invitant au "pot de l'amitié", offert par l'UDHEC, la salle polyvalente devant être libérée à 21 h 00.

**Ndlr :** À celle des élus municipaux et/ou communautaires nommés plus haut, on peut ajouter, la présence de la présidente de l'UQ FOCH-AIGLE-LIBERATION, Mme J. FORONI, la présence du président de l'UQ CHORIER-BERRIAT, M B. de LESCURE, la présence de M J-P. CHARRE vice-président du CLUQ, la présence des "techniciennes" : Mmes Cécile ALLIBE (MdH3) , Emilie ODDOS (Cabinet du Maire) ainsi que celle des ancien.e.es. élu.e.es : Mme Hakima NECIB et M. Pascal GARCIA.
De nombreu.x.ses. élu.e.es., invité.s.es., se sont excué.s.es.

**Robert DARVES-BLANC**
**(Avec l'aide précieuse des notes de Bruno FERRAND et des photos de J. DESFOURS)**

# Comment limiter

## les intrusions d'eau claire dans les collecteurs d'assainissement de de l'agglomération ? LA METROPOLE S'ENGAGE….

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage (2 avril 2015) organisé par la METROPLE pour limiter les intrusions d'eau claire dans les collecteurs d'assainissement grenoblois, la délégation de l'UDHEC, conduite par le président Robert DARVES-BLANC, a pu mesurer favorablement le degré de prise en compte des responsables de la METROPOLE de cet important problème de salubrité publique qui gène considérablement la vie courante de nombreux habitants du quartier EAUX-CLAIRES.

### 1 - Préambule :

« La METROPOLE rappelle le contexte : les travaux de réhabilitation du collecteur VALLIER-IRVOY en 2011, les plaintes des riverains de remontées de nappe plus importantes et plus fréquentes qu'habituellement et les études d'impact réalisées par la suite (Ville de GRENOBLE/PROGEO et METRO/ARTELIA). Suite à ces études, l'impact des travaux des collecteurs d'assainissement sur les hauteurs de nappe est avéré. Une solution de rabattement de la nappe par forages avec un rejet au DRAC est envisagée.
La METROPOLE a donc lancé une consultation afin d'étudier la faisabilité de cette solution de rabattement de la nappe ».

### 2 - Solutions techniques étudiées :

Le Bureau d'études HYDRATEC retenu par la METROPLOLE a présenté un ensemble des solutions étudiées, notamment, 3 solutions de forage qui diffèrent en fonction de leur point de rejet dans l'ISERE ou le DRAC et de leur cheminement.

2-1 La solution ayant comme **point de rejet l'ISERE est techniquement compliquée** à réaliser au vu de l'importance du linéaire que cela représente. De plus, il existe de nombreux croisements d'ouvrages au sein des collecteurs qui ne garantissent pas le passage de la canalisation de refoulement. La capacité hydraulique des ouvrages sera fortement impactée. **Cette solution est la plus onéreuse.**

2-2 Les solutions ayant pour **point de rejet le DRAC** diffèrent par le tracé proposé. Une de ces solutions propose pour rejoindre le DRAC, la réalisation d'une tranchée sur le Bd Joseph VALLIER (D1532) au droit du parking CATANE. **Cette solution est la moins chère mais impacte fortement ce carrefour crucial de sortie de ville.**

2-3 Une autre solution est proposée pour éviter d'impacter le carrefour qui consiste à passer derrière le parking relais CATANE. Cette solution est légèrement plus coûteuse car le linéaire de tranchée est plus important et comporte un fonçage sous la bretelle d'entrée de l'autoroute. Cependant, l'impact vis-à-vis de la circulation et des croisements de réseau est moindre.

### 3 - Une proposition novatrice :

HYDRATEC a également proposé **une solution de rabattement de la nappe par drainage.** Cela consisterait à la réalisation de percements au niveau du radier du collecteur pour drainer à nouveau la nappe au sein d'une « double-cunette » en fond

<table>
<tr><th></th><th>Type de rabattement</th><th>Exutoire</th><th colspan="2">Caractéristiques du refoulement</th></tr>
<tr><td>Solution 1<br>Tracé 1</td><td rowspan="3">Par pompage</td><td rowspan="2">Drac</td><td rowspan="2">Refoulement en ligne depuis les forages dans le collecteur Vallier Irvoy</td><td>Passage en tranchée au Nord du parking, sur des espaces verts, puis en fonçage sous le mur de l'autoroute,</td></tr>
<tr><td>Solution 1<br>Tracé 2</td><td>Passage en tranchée sur la voie de droite de la D1532</td></tr>
<tr><td>Solution 2</td><td>Isère</td><td colspan="2">Refoulement en ligne depuis les forages dans le collecteur vers l'Isère</td></tr>
<tr><td>Solution 3</td><td>Par drainage</td><td>Drac</td><td>Refoulement en ligne depuis les forages dans le collecteur Vallier Irvoy</td><td>Passage en tranchée au Nord du parking, sur des espaces verts, puis en fonçage sous le mur de l'autoroute,</td></tr>
</table>

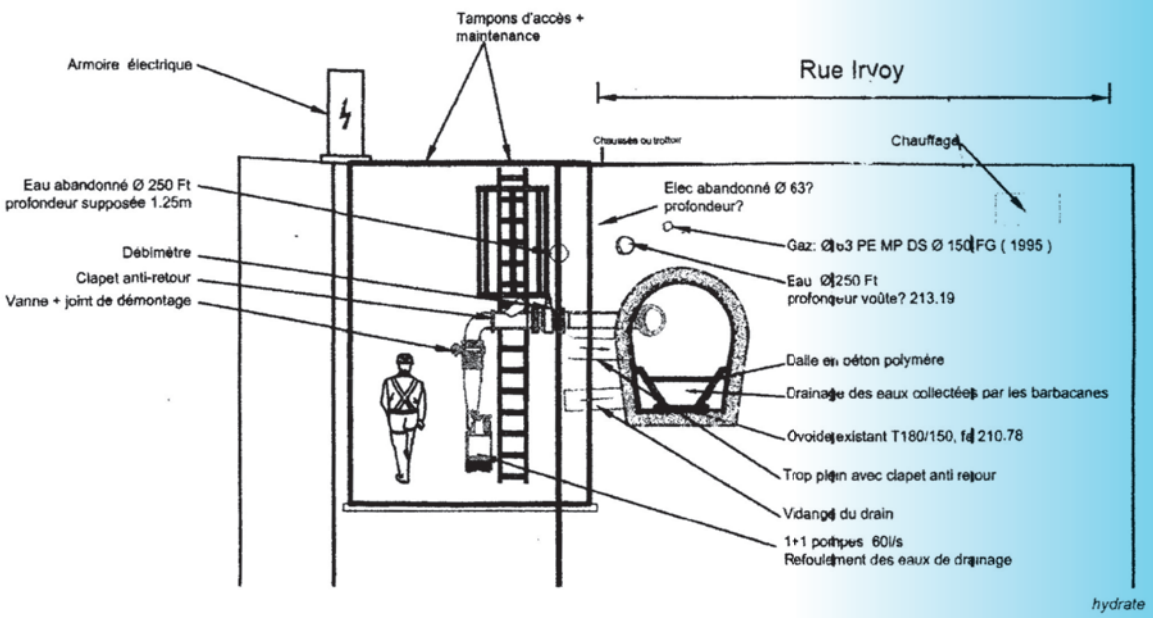


d'ouvrage pour séparer les eaux de nappe des eaux usées. Cette solution est du même ordre financier que les 2 précédentes solutions au DRAC.
La séparation des eaux usées et pluviales des eaux de nappe se ferait par la pose d'une dalle à 40 cm du fil de l'eau de la cunette, sur la longueur de la cunette :
- Débit dans la cunette : 0.11 $m^3/s$
- Débit au-dessus de la cunette : 1.97 $m^3/s$
Bâche de pompage :
- Diminution du débit drainé sur le profil en long, donc diminution du risque d'infiltration du débit dans la nappe.
- Diminution des diamètres de conduite sur la partie aval, donc augmentation du débit capable de la zone eau pluviale + eau usée .
- Diminution de la taille de la bâche est des capacités des pompes de refoulement.

Des remarques sont formulées par les personnes présentes :
- Le débit de drainage à considérer (<200l/s) doit intégrer les périodes de forte crue du DRAC.
- La mise en œuvre de clapets de sécurité dans les chambres de pompage.
- La nature des matériaux des puits vis-à-vis de l'eau de nappe potentiellement chloré.
- La profondeur des puits, le type de puits à mettre en œuvre (Paul JARDIN préconise des puits à barbacanes), la mise en place d'une crépine en partie haute du puits….
- Le nombre d'ouverture en radier à prévoir de l'ordre de 10 cm de diamètre, tous les 4 mètres pour la solution de drainage.
- Il est demandé également de regarder à nouveau la faisabilité d'un tracé de la tranchée sud du Bd Joseph VALLIER permettant d'aller plus directement au DRAC et impactant moins la circulation.
Ces remarques seront considérées dans les prochaines phases d'études.

## 4 - Avancement planning :

L'UDHEC rappelle que certaines copropriétés ont de l'eau en sous-sol depuis 2011 et qu'il devient urgent de trouver une solution. Elle souhaite un engagement politique de la METROPLE.
Monsieur MAYOUSSIER, vice-président à l'eau, confirme que la METROPOLE a réalisé cette étude de faisabilité pour que des solutions soient trouvées et des travaux réalisés.
Cependant, une telle opération nécessite :
- Des autorisations obligatoires de services de l'état au titre du code de l'environnement, Dossier Loi sur l'EAU (autorisation de prélèvements dans la nappe et étude d'impact du prélèvement et de rejet au DRAC, soit 6 mois minimum si enquête publique)
- La réalisation d'un forage d'essai complété d'un suivi piézométrique et d'une vérification via un modèle hydrodynamique (2 mois).
- Des études géotechniques pour confirmer des forages et la stabilité du terrain (3 mois).
- Une vérification du dimensionnement des ouvertures en radier par la réalisation de carottages tests (1 mois).
- Réalisation des charges de maîtrise d'œuvre et d'une consultation (3 mois).
- Réalisation de l'étude d'exécution des travaux (4 mois).
- Recherche de partenaires financiers, subventions…
- Une consultation d'entreprise de travaux (3 mois)
Même avec la meilleure volonté et en réalisant de manière simultanée certaines de ces tâches, les travaux ne pourront être terminés avant fin 2016 pour une mise en service en 2017 (les études complémentaires débutant en septembre 2015).
**Il nous faudra patienter, mais il y a de bonnes raisons d'espérer, grâce au travail continu entre l'UDHEC, les services de la METROPOLE et de la Ville de GRENOBLE.**

**J-P BOREL**
(Rédaction à partir du CR de la METROPOLE et du document de synthèse de HYDRATEC)

# Les Conseils Citoyens Indépendants

## ……. Mode d'emploi

**Qu'est-ce qu'un Conseil Citoyen Indépendant ?**
Nous sommes des habitants, et usagers de la Ville, qui partageons l'objectif de mobiliser le plus grand nombre de citoyens concernés par des projets ou des problématiques communes.
Nous pouvons ainsi être à l'initiative de propositions et de projets collectifs.

**Qui fait partie d'un Conseil Citoyen Indépendant ?**
Chaque conseil est composé de 40 personnes tirées au sort parmi les listes électorales et des listes de volontaires, dans le respect de la parité femmes-hommes.

**Est-ce que je peux me porter volontaire ?**
Si j'habite ou je travaille à Grenoble et que j'ai plus de 16 ans, je peux me porter volontaire.
Pour m'inscrire :
Sur Internet : Remplir le formulaire ci-dessous
Dans les Maisons des Habitants
Par téléphone : 04 76 76 36 36

**Pendant combien de temps puis-je rester membre d'un Conseil Citoyen Indépendant ?**
Je m'engage pour une durée maximum de 2 ans.

**Comment fonctionne mon Conseil Citoyen Indépendant ?**
Dans mon Conseil Citoyen Indépendant, nous définissons les thématiques et les projets sur lesquels nous souhaitons nous investir, nous appuyant sur les problématiques exprimées par les habitants et les associations de notre territoire. Nous choisissons et organisons ensuite nos modalités de travail.

**Comment dialoguons-nous avec la Mairie ?**
Nous pouvons proposer et construire des projets avec la Ville, organiser des temps d'échanges et de débats, et interpeller le Maire par une question orale lors des séances du Conseil Municipal.

**De quels moyens disposons-nous ?**
Une association de gestion, créée par et pour les Conseils Citoyens Indépendants, bénéficiera d'une subvention annuelle qui pourra être affectée à des moyens humains, à l'achat de matériel ou encore à des outils de communication, etc.

**Des « tables de quartiers », pour quoi faire ?**
Dans les quartiers bénéficiant de financements de la politique de la Ville, les habitants et associations constitueront des « tables de quartier ». L'objectif sera de leur permettre d'agir sur les politiques mises en place dans le cadre du contrat de Ville (priorités, financements, etc.)

**Quels sont les liens avec les Unions de quartier ?**
Les Unions de Quartier sont des associations ayant pour projet de préserver et d'améliorer le cadre de vie des grenoblois. Elles sont ouvertes à tous les habitants. Chacun peut y adhérer pour faire valoir son point de vue sur la vie de son quartier. Il existe 22 unions de quartier à Grenoble, dont 17 adhérentes du CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartiers).

**Les relations** entre Unions de Quartiers et Conseils Citoyens Indépendants seront travaillées par territoire.
Plus de renseignements :
www.cluq-grenoble.org / 04 76 87 64 67

### Les 7 Conseils Citoyens Indépendants

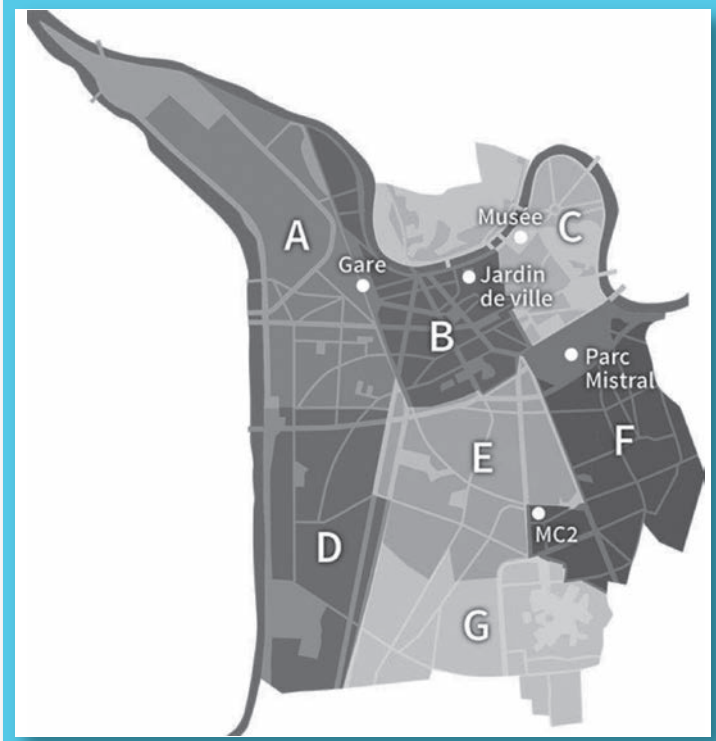


**Je souhaite faire partie d'un Conseil Citoyen Indépendant - Inscription avant le 1er juin**

Choisir son Conseil Citoyen
- A - Berriat / Saint-Bruno / Europole
- B - Centre-gare / Championnet / de Bonne / Centre-Ville
- C - Notre-Dame / Mutualité / Saint Laurent / Île Verte
- D - Eaux Claires / Mistral / Abry / Lys Rouge / Rondeau / Libération
- E - Capuche / Alliés Alpins / Clos d'Or / Bajatière
- F - Abbaye / Jouhaux / Teisseire / Chatelet / Malherbe
- G - Villeneuve / Village Olympique / Vigny Musset / Beauvert

# RESSEMELAGE ECLAIR

Jonathan Pellorce

***Cordonnerie Traditionnelle***

**Clés** verrou - sécurité - Clés toutes voitures
Tampon - Gravure

***Spécialiste • Chaussons d'Escalade • Chaussures de Montagne***

**30, Bd Joseph Vallier - 38100 GRENOBLE • Tél. 04 76 49 40 06**



ADOM pour vous
Services d'aide à domicile

■ **La famille**
Garde enfants, Ménage-repassage,
Jardinage-bricolage, …

■ **Les Personnes âgées**
Maintien à domicile,
aide aux gestes de la vie quotidienne…

■ **Les Personnes handicapées**
Assistance adaptée, …

*Des solutions sur mesure*

**17, Avenue Rhin et Danube - 38100 GRENOBLE**
***Tél. : 04 76 48 55 55***
***contact@adompourvous.fr - www.adompourvous.fr***



# La Boucherie des Grands Boulevards

Boucherie Rémy
*La tradition au Naturel*

**www.boucherie-remy.fr**

*Pour un meilleur service et un plus grand choix,*
*pensez à réserver vos commandes de fêtes de fin d'année.*

**Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30**
***56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE •Tél. 04 76 96 36 92***


## ANTENNES MAIRIE DE QUARTIER

| | | |
|---|---|---|
| **Secteur III S.O** | 1, 68 bis rue Anatole France | 04 76 20 53 90 |
| **Secteur I N.O** | 10, rue Abbé Grégoire | 04 76 96 67 72 |

## PHARMACIENS

| | | |
|---|---|---|
| **BOURGAT-CUNY** | 57 Bd J. Vallier | 04 76 96 65 47 |
| **BARASC** | 8, Bd J. Vallier | 04 76 96 20 70 |
| **JARDILLIER-PEYRAMOND** | 22, Bd J. Vallier | 04 76 96 04 14 |
| **HERVÉ** | 61, rue des Eaux-Claires | 04 76 96 43 52 |
| **PH. DES REMPARTS** | 2, av. Rhin-et-Danube | 04 76 21 57 78 |

## DENTISTES

| | | |
|---|---|---|
| **ASTRUC** | 12, av Rhin-et-Danube | 04 76 21 30 89 |
| **CALIGULA** | 14, rue des Eaux-Claires | 04 76 21 31 64 |
| **TATIN** | 14, rue des Eaux-Claires | 04 76 21 31 64 |
| **VUKOVIC** | 16, rue Barral de Montferrat | 04 76 96 35 64 |

## PEDICURES/PODOLOGUES

| | | |
|---|---|---|
| **VALAGEAS Geoffrey** | Av. Rhin et Danube | 04 76 96 13 89 |
| **COHEN-DE-LARA Christine** | 53, Bd J. Vallier | 04 76 49 57 84 |
| **MONTIS-SHAFFUSER** | | |
| 2, cours de la Libération | | 04 76 96 11 58 |
| **ODEYER Alexandra** | 22, Crs de la Libération | 04 76 48 01 02 |
| **DHUIEGE Nathalie** | 53, Bd Joseph Vallier | 04 76 49 57 84 |

## LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

| | | |
|---|---|---|
| **FRAIGNE** | 2, Av. Rhin et Danube | 04 76 21 21 36 |
| **LAREBIO** | 28, Cours de la Libération | 04 76 21 23 63 |
| **MUTUALISTE des Eaux-Claires** | | |
| 8, rue Docteur Calmette | | 04 76 49 38 05 |
| **ORIADE** | 2 Bd, J. Vallier | 04 76 96 23 22 |

## INFIRMIERS

| | | |
|---|---|---|
| **BROSSE** | Robin, 2, Av. Rhin et Danube | 04 38 12 08 90 |
| **CATANE INFIRMIER** | 2 rue Moissan | 04 7616 86 17 |
| **CHAMBARD** | 2, Av. Rhin et Danube | 04 38 12 08 90 |
| **DELAUNAY** | Muriel 17, rue Henri Dunant | 04 76 70 11 53 |
| **DURAND** | Jean-Paul, 17, rue Henri Dunant | 04 76 70 11 53 |
| **GIANOTTI** | 2, Av. Rhin et Danube | 04 76 17 20 10 |
| **LIAS** | 3, Av. Rhin et Danube | 04 76 48 45 74 |
| **PUIGPINOS** | Martine 17, rue Henri Dunant | 04 76 70 11 53 |
| **ROMANIN** | 34, rue Guynemer | 04 76 21 40 03 |
| **SURACI** | 2, Av Rhin et Danube | 04 76 17 20 10 |

## PSYCHOLOGUES

| | | |
|---|---|---|
| **GRECO** | Danièle 2, Cours de la Libération | 06 75 96 55 06 |

## PSYCHOLOGUE prénatalité

| | | |
|---|---|---|
| **SAINT-PERE Louise** | 2, Av. Rhin et Danube | 06 63 16 22 31 |

- **SPA du Dauphiné** - Le Maupas 38410 Uriage 04 76 49 18 23
- **PILAF'FIT** 4, Rue Charles Lory (Cours de Pilates) 04 76 96 52 51

# Votre service

## PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

**ASSOIGNONS Stéphanie** 20, Rue Guynemer 06 62 35 97 62

## PSYCHOMOTRICIENNE

**BLOCH Isabelle** 20, Rue Guynemer 06 85 80 01 95
**LARRIBE Christel** 20, Rue Guynemer 06 76 14 31 90

## KINESITHERAPEUTES

**COQUET** Christelle 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
**BLAIN** Gaëlle. 2 av. Rhin et Danube 04 76 49 57 29
**BORDEL** Elise. 6 rue C. Lory 04 76 48 61 11
**BROSSON** 16, Crs de la Libération 04 76 21 71 62
**BUSI** Françoise 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
**CASAGRANDE M.** 33, Rue André RIVOIRE 04 38 12 09 14
**CLOITRE** Françoise 6, Rue Charles Lory 04 76 48 61 11
**COMBE-GAROU** 2, Av. Rhin et Danube 04 76 48 01 02
**HERVÉ** P. 2, Ch. des Marronniers 04 76 70 11 99
**MEINELLY G.** 6, rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
**MUSSO** C. 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29
**ROLLAND** Bernard 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
**ROLLAND** Eric 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
**FLAMANT** Eleni 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
**ROBERT** Céline 6, rue Charles Lory 04 76 48 61 11
**STEFANSKY Isabelle** 13, Rue Dr Schweitzer 06 20 85 33 11

## OSTEOPATHES

**CORNEBIZE** Pascal,
10, Rue Jean Veyrat Tél./Fax : 04 76 21 31 36
**MERIAUX** Laurence 13, Rue Dr Schweitzer 06 08 82 76 35

## SAGES-FEMMES-ACUPONCTURE

**RAYMOND** Amélie 2, av. Rhin et Danube 04 76 48 51 17
**PEYRE** Laurie 2, Avenue Rhin et Danube 04 76 48 51 17

## ORTHOPHONISTE

**TERRIER** Stéphanie 20, Rue Guynemer 06 25 55 17 69

## ORTHOPTISTE

**REY** Véronique 47, Bd Joseph Vallier
(Centre Basse Vision) Fax : 04 76 96 04 32
06 74 84 22 03

## DIETETICIENNE

**PELLIN** Chantal
20, Bd Joseph-Vallier 04 76 84 17 13

## REFLEXOLOGUE

**DURAND** Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02

## ART DANSE THÉRAPIE

**GODFREY** Jonis 20, Rue Guynemer 06 87 01 88 96

## ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
Conseils, Ecoute
09 80 99 65 36

*De nombreux médecins généralistes et spécialistes exercent sur le quartier. Vous pourrez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes de votre annuaire.*


**DROGUERIE VALLIER**

- BRICOLAGE, ART DE LA TABLE
- PETIT ELECTROMENAGER
- QUINCAILLERIE
- TOILE CIREE
- TAPIS
- JARDINAGE

RECHARGE SODASTREAM 10,50 E TTC

*échange 1 vide contre 1 plein

51, Bd Joseph Vallier 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 04 77 - Tram Vallier-Catane
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Lundi APRES MIDI 14 h - 19 h

**CEFIMMO**

*TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES*

RESEAU NATIONAL IMMOBILIER ARTHUR L'OPTIMIST

- Vente de biens neufs et anciens
- Gestion locative complète

**CEFIGES**
*GESTION PERSONNALISÉE DE PATRIMOINE*
Gestion financière
Assurances individuelles

**UNE ADRESSE DE PROXIMITÉ**
Angle rue des Eaux Claires et rue Guynemer
**Tél. : 04 76 70 07 58**
**www.cefimmo-arthur.fr**

**Membre du réseau national ARTHUR**
Plus de 450 partenaires disponibles sur l'ensemble de la France.

**SECURITEST**
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SÉCURI TEST

DANS VOTRE QUARTIER
*Centre agréé par la préfecture de l'Isère n° S038T085*
**11, avenue Rhin et Danube**
**38100 Grenoble**
**Tél. 04 76 84 05 84**

**Crédit Mutuel des Eaux Claires**

***La banque à qui parler au service du quartier***

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30
samedi 8h30 - 12h
**Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7**

**46, bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble**
**N° Indigo : 0 820 366 276**

# Ça s'est passé à la MJC des Eaux Claires

**Tout au long du mois de mars, la MJC des Eaux Claires a fêté l'arrivée du printemps, en proposant toute une série d'évènements qui a connu un vif succès. Un grand merci aux participants, visiteurs et curieux et intéressés par ces propositions éclectiques.**

**- Une soirée famille en écho aux forêts de Giuseppe Penone**

Librement inspiré par l'univers l'artiste italien exposé au Musée de Grenoble cet hiver, les enfants du centre de loisirs et de l'atelier dessin/peinture du mercredi après-midi, ont exposé une série de créations poétiques et originales. Pendant les vacances d'hiver, chaque tranche d'âge a bénéficié d'une visite au Musée de Grenoble. A hauteur d'enfant les œuvres de Penone ont marqué les esprits. Des stages de création ont ensuite été organisés à la MJC, encadrés par des plasticiennes proposant des approches adaptées à chaque tranche d'âge. Les créations présentées ont impressionné les visiteurs qui ont ensuite eu la surprise de rencontrer Philippe Danton, botaniste attaché au Muséum de Paris, venu leur parler de son incroyable travail de recherche sur les îles Robinson au large du Pacifique. Sans être dénuées de poésie, ni de fantaisie, ses explications ont permis au public présent de voyager dans un univers bien loin de la vie citadine grenobloise.

La soirée s'est terminée avec des lectures proposées par les adultes de l'atelier théâtre animé par la Fabrique des Petites Utopies. Les textes du spectacle « La nuit les arbres dansent » ont pris une résonance particulière ce soir-là.

**- Une soirée Cinéma dans le cadre du Festival les Dérangeantes**

La première édition du Festival les Dérangeantes a voulu susciter l'occasion de parler des droits des femmes, à travers le prisme de quatre films, diffusés dans quatre lieux de vie du secteur : Institut de Formation en Soins Infirmiers, Le Plateau, MJC Anatole France et Eaux Claires. En partenariat avec

le Planning Familial de l'Isère et un réseau de partenaires locaux très mobilisés, la MJC a accueilli un public venu nombreux découvrir Allez Yallah ! un film documentaire de Jean-Pierre Thorn, malheureusement jamais diffusé sur le petit écran. Le réalisateur nous a fait l'immense plaisir d'être là, pour présenter son film puis débattre avec l'assistance autour des thématiques fortes de son travail et de l'actualité, notamment la lutte contre les intégrismes.

**- La Brocante des Eaux Claires, un partenariat UDHEC - MJC**

Malgré une météo donnée incertaine par les prévisionnistes, la journée fut belle et intense pour tous les participants. Dans une ambiance conviviale les affaires sont allées bon train.

**Programme à venir !**

**Ete 2015 :** le centre de loisirs 3/13 ans fonctionnera du 6 juillet au 7 août puis du 24 au 28 août. Les activités alterneront entre sorties plein air, activités sportives et artistiques sur le thème des nouveaux héros ! Inscriptions : pour les adhérents, le mardi 9 juin de 16 h à 19 h, pour les nouveaux, le jeudi 11 juin de 16 h à 19 h, puis du lundi au jeudi de 17 h à 19 h. Le séjour 11/16 ans se déroulera du 8 au 17 juillet sur les rives de l'Ardèche.

**Renseignements :** MJC des Eaux Claires, 33 rue Joseph Bouchayer 38100 Grenoble ou sur www.mjceauxclaires.fr

# Collège Aimé Césaire

**Lors de la dernière campagne électorale, la situation du Collège Aimé Césaire a été évoquée.**
**C'est l'occasion pour nous de donner quelques éléments concrets qui en montrent la bonne santé :**

- augmentation constante des effectifs depuis quatre ans : 398 (2011), 420 (2012), 465 (2013), 520 (2014), 565 (prévisions 2015).
- création d'un double accueil d'élèves germanistes : experts/débutants (2013)
- résidences d'artistes depuis 2012 (cette année, nous recevons La Fabrique des petites Utopies pour leur adaptation de"Rue des voleurs" de Matthias Enard)
- progression des résultats au DNB depuis quatre ans
- progression du taux de passages en 2nde GT depuis 3 ans
- partenariats avec la Compagnie J. Gallotta, les Musiciens du Louvre, le Prunier sauvage, l'Espace 600
- scolarisation d'élèves du pôle espoir judo (2013) et rugby (projet 2015)
- ouverture d'une structure UPE2A (2013)
- voyages linguistiques chaque année (cette année, Freibourg et Barcelone)
- expérimentation de l'évaluation par compétences

Aimé Césaire est un Collège où tous les élèves peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes dans tous les domaines !

**Jacques DELFORGE (Principal du collège)**

# Maison des Habitants Eaux Claires :

## vous avez dit Maison des Habitants ?

**Conforté dans ses missions, le centre social a adopté début mars l'appellation générique « Maison des Habitants » : le secteur 3 dispose donc de deux équipements complémentaires, la Maison des Habitants Eaux Claires et la Maison des Habitants du secteur 3.**

A l'occasion de la semaine « Entrée libre » du 2 au 7 mars 2015, les habitants des Eaux Claires ont pu (re)découvrir la dynamique de l'équipement au travers de présentations, de moments conviviaux ou de la réalisation d'une œuvre collective : accueil de tous dans la diversité, implication des usagers et accompagnement des projets.

Le premier collectif des usagers de la Maison des Habitants Eaux Claires organisé à l'issue de cette semaine, a permis aux personnes présentes (habitants, professionnels et élus) d'apporter leur contribution à la réflexion sur la qualité de l'accueil dans l'équipement. Pendant que les adultes échangeaient, une garderie organisée dans les locaux permettait aux plus jeunes de trouver un espace à leur mesure. Les conversations se sont poursuivies en fin de matinée, après l'inauguration des panneaux décoratifs réalisés dans le cadre d'un échange réciproque de savoirs, autour d'un buffet convivial concocté par l'association du quartier « Idées gourmandes ».

Et la matinée a été productive ! Deux chantiers sont d'ores et déjà engagés :
- un petit groupe s'est constitué pour mettre en valeur le patio de la Maison des Habitants Eaux Claires : végétalisation et convivialité sont au programme
- une transformation de l'accueil de la Maison des Habitants est engagée pour prendre en compte les remarques et suggestions des usagers sur les conditions matérielles d'accueil… quand bien même la qualité professionnelle est reconnue par tous.

Enfin, un comité des fêtes a vu le jour, son but est de rassembler des habitants du secteur pour partager des temps conviviaux. Il s'est donné pour premier objectif de préparer une sortie à la journée à l'extérieur de Grenoble.

Chacun peut rejoindre l'un ou l'autre des collectifs et contribuer aux projets que se sont donné les participants. Contact et renseignements à l'accueil de la Maison des Habitants Eaux Claires.

**Françoise MAHEU**
**Directrice de la « Maison des Habitants EAUX CLAIRES »**
**Maison des Habitants Eaux Claires - 35 rue Joseph Bouchayer**
**Tél : 04 76 96 76 15 - Courriel : cs.eaux-claires@ccas-grenoble.fr**

# Voyage découverte et culturel en Ardèche,

## le mardi 28 avril 2015

Cette année l'UDHEC a organisé un voyage en Ardèche avec l'aide financière du « Fonds de Participation des Habitants ». Nous avons emprunté le « Mastrou » nom que porte depuis plus de 120 ans le train du Vivarais sur la ligne Tournon Lamastre. Ce fut l'occasion de découvrir ou revoir pour certains, la vallée du Doux qui offre des paysages pittoresques entre gorges spectaculaires, forêts, pâturages, et vergers. Le parcours est jalonné de nombreux ouvrages d'art qui surplombent la rivière.
Un délicieux et copieux déjeuner ardéchois nous a été servi au restaurant « le Châtaignier » à Lamastre.
La journée s'est poursuivie en train jusqu'à Tournon où nous attendait le car pour revenir à Grenoble.
Chacun gardera un très bon souvenir de cette sortie en Ardèche.

**Jacques DESFOURS**

# Lettre au Maire

Le 25 avril 2015

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de GRENOBLE
11, boulevard Jean PAIN
CS 91066
38021 GRENOBLE CEDEX 01
Tel : 04 76 76 36 36

Robert DARVES-BLANC
Président de l'**UDHEC**[1]
MdH EAUX-CLAIRES
35, rue Joseph BOUCHAYER
38100 Grenoble
Tel : 06 21 74 53 46

**Objet :** Prolifération des TAGS et GRAFFITIS, des nuisances sonores, sur le quartier EAUX-CLAIRES

Monsieur le Maire,

Nous sommes sollicités par de nombreux habitants du quartier qui sont exaspérés par la prolifération des TAGS et GRAFFITIS sur le quartier EAUX-CLAIRES. Ce phénomène s'intensifie depuis plusieurs semaines. Les habitants se plaignent de l'inaction des services des Polices Nationales et Municipales pour lutter contre ces dégradations très couteuses pour les propriétaires des biens concernés.

La Ville se dégrade rapidement et la qualité de vie également rendant les habitants extrêmement mécontents de cet état de fait imputé principalement à l'inaction des responsables élus de la Ville.

Nous vous signalons également, le comportement délictueux de certains conducteurs de quads ou deux roues motorisés, qui font des rodéos dans de nombreuses rues du quartier (Rues : ANATOLE FRANCE, des EAUX-CLAIRES, rue Docteur SCHWEITZER, rue de DUNKERQUE, Boulevard JOSEPH VALLIER……) au mépris des autres usagers de ces rues, circulant en voiture ou en vélo.

**Cette exaspération grandissante** ne peut être contrebalancée par l'effort soutenu et apprécié pour embellir la Ville comme le fait actuellement le service des Espaces Verts, avec votre accord, bien évidemment.

*Je vous joins (par mail) un lien concernant quelques photos (pour illustrer mes propos) que j'ai pris le temps de réaliser, dans les rues entourant le Lycée LES EAUX-CLAIRES, témoignant de ces dégradations sur des biens privés ou publics.*

En tant que président de l'Union de Quartier EAUX-CLAIRES et au nom de son conseil d'administration, je vous demande de nous préciser les dispositifs que vous allez mettre en place, pour lutter contre ce fléau de dégradations (TAGS, GRAFFITIS et nuisances sonores et délictueuses sur les voies publiques).
Les habitants du quartier attendent des actions pour éradiquer ces nuisances, les engagements verbaux sont inutiles, ils veulent des solutions et une remise en état des biens dégradés.

Dans l'attente de votre réponse et en espérant que vous trouverez très vite des solutions à ce mécontentement et à ce mal-vivre ensemble, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC

**Rem** : Copie à Mmes E. MARTIN et L. LEMOINE

[1] **UDHEC** Union Des Habitants des Eaux-Claires Union de Quartier EAUX-CLAIRES

**UDHEC** MdH EAUX-CLAIRES 35 Rue Joseph BOUCHAYER 38100 Grenoble
**courriel** : udheceauxclaires@yahoo.fr @: www.udhec38.com

# Compte-rendu de la réunion du 4 décembre 2014,

**entre Madame Elisa Martin (1ère adjointe, en charge de la Tranquillité Publique), le Service de Prévention de la Délinquance (SPD de la Ville de Grenoble(VdG)), et l'UDHEC (Adhérents et invité).**
**Salle 601 de l'Hôtel de Ville (HdV) de 13 h 45 à 14 h 55**

Présent.s.es. :
VdG : Mme E. Martin, SPD : Mrs J-L. Cury, Z. Chikirou. UDHEC : J-J. Combier, R. Darves-Blanc, J. Desfours.
Invité par l'UDHEC : B. Ferrand

**L'UDHEC remet aux participants, le journal de l'UDHEC N°69 (Dec 2014), le rappel de l'objet[1] de la réunion demandée par l'UDHEC, le CR de la réunion du 9 octobre 2014 avec Madame L. Lemoine, ainsi que pour Madame E. Martin, l'article du Dauphiné Libéré du 19 septembre 2013, intitulé : Aux EAUX-CLAIRES, «les gens en ont marre ».**

La Police Nationale a fait savoir qu'elle ne pourrait pas être présente à cette réunion.

L'UDHEC expose les différentes nuisances subies par les habitants du quartier EAUX-CLAIRES, concernant les délits routiers divers (excès de vitesse, utilisation sur les trottoirs des 2 roues à moteur, quads, vélos) et comportement dangereux (« wheeling » ou cabrage) des 2 roues avec ou sans moteur dans les rues et artères principales du quartier. Les vols et agressions aux personnes continuent. Seul, le phénomène de voitures ou scooters incendiés est en nette régression depuis fin 2013. Les personnes présentes témoignent de leurs observations quotidiennes ainsi que du vécu de nombreu.x.ses habitant.s.es du quartier.

Monsieur Ferrand rappelle la volonté affichée (dans les médias) de la municipalité actuelle, de privilégier les présences humaines, éducateurs et policiers, comme moyen de lutte prioritaire contre les phénomènes de délinquance exposés précédemment.
Citations attribuées à Madame Martin :"Sur le plan municipal, ce que nous voulons privilégier, parce que nous, ça nous paraît bien plus efficace, c'est de la présence humaine, des formes de médiation, de jour, de nuit qui sont à adapter à la réalité des quartiers et de ce qui s'y passe." Ainsi que : "les caméras n'étaient pas très utiles pour l'élucidation"... nécessitant du personnel, un suivi et un entretien technique.

**Madame Martin et le service du SPD présentent le travail de fond engagé par :**
- La Police Nationale exerçant des actions au-delà de la stricte Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP). Le démantèlement des circuits d'économie souterraine (drogue, voitures volées, armes…) génère une délocalisation de ces activités illicites, prises en charge par une multitude de petits réseaux, débordant les lieux « historiques » habituels : Mistral, Lys Rouge, Abry et autres quartiers de Grenoble.
- Les saisies de véhicules, contrevenant au code de la route, qui ne peuvent intervenir qu'après identification des lieux où ils sont garés (course poursuite pratiquement interdite pour éviter des accidents générateurs de désordres classiques dans les quartiers).
- Le SPD travaillant avec les services en charge des jeunes et familles en difficultés sociales.
- Les réflexions et analyses dans le cadre de la CLSP (Commission Locale de Sécurité Publique).

**Les habitants du quartier constatent cependant :**
- Des nuisances de toutes sortes encore trop nombreuses (vols en appartement ou maisons individuelles, tags).
- Une trop faible visibilité de la Police Municipale. Des actions fortes de la Police Nationale, agissant sur les lieux de délinquances identifiées.
- La présence de « guetteurs » en scooter, sur le toit de certains immeubles, ou simplement au carrefour de certaines rues ou à proximité de certains commerces.
- Des améliorations possibles sur l'aménagement urbain (éclairage de rue insuffisant diagnostiqué en balade urbaine du 6 novembre 2014)
- La difficulté de joindre par téléphone la Police Nationale par le 17. (Mr Cury propose une adresse mail spd@grenoble.fr afin de prendre date, comme celle de la PN 38pn@orange.fr (obtenue lors de la réunion du 2 oct 2013 avec J. Safar, PM et PN))

**Les habitants demandent un effort accru de moyens pour faire respecter la loi permettant de vivre sereinement dans le quartier.**
Il est noté également deux points importants, relevant à notre sens de la « Tranquillité publique » et dont il faut trouver des solutions à très court terme :

**- Les dégradations des bâtiments et inutilisation des sous-sols et garages, liées à la remontée de la nappe phréatique suite aux travaux sur le collecteur d'eaux VALLIER (cf. journaux 68 et 69 de l'UDHEC)**

**- Les « bouchons » sur l'A480 générant une pollution intense de l'air sur les quartiers limitrophes.** Les projets d'aménagement de l'autoroute et de l'échangeur du RONDEAU devraient apporter une meilleure qualité de vie pour les riverains et nous l'espérons une meilleure qualité de l'air bien nécessaire dans la « cuvette grenobloise ».

Nous espérons que les élu.s.es présent.s.es au débat public du 22 janvier 2015 pourront informer les habitant.s.es sur les moyens mis en œuvre pour pallier à ces désordres.

**Rédaction par R. Darves-Blanc**
**(à partir de ses notes et de celles, très détaillées, de B. Ferrand)**

*[1]Cette réunion s'inscrivait dans un travail préparatoire au débat public qui sera organisé par l'UDHEC, le jeudi 22 janvier 2015, au lycée Les Eaux-Claires, de 18h45 à 20h30.*
*L'objet de cette rencontre est de :*
*1 - Témoigner des actes délictueux vécus par les habitants des Eaux-Claires (dont "cabrage" (wheeling), rodéos, vols et effractions dans les appartements et maisons, mais aussi tags sur des immeubles récemment ravalés, trafic de drogue et même feux d'artifice sporadiques !),*
*2 - Connaître les moyens mis en œuvre par la Ville de Grenoble, les polices (Municipale et Nationale), pour lutter contre cette situation pérenne de délinquance.*

## Repères concernant les Polices Nationale, Municipale et la Mairie de GRENOBLE

Consulter : http://www.grenoble.fr/140-numeros-utiles.htm
**Police Municipale 04 76 46 74 97**
21 Rue Lesdiguières - 38000 Grenoble

**Police Nationale : Le 17 ou le 04 76 60 40 40**
36 boulevard Maréchal-Leclerc
38000 Grenoble

**La Mairie de Grenoble : 04 76 76 36 36**
**- Le fil de la ville : 0800 12 13 14** Appel gratuit d'un poste fixe
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

**Quelques numéros utiles**
**Numéros d'urgence**
**Police Secours : 17**
**SAMU : 15**
**Pompiers : 18**
**Numéro d'urgence européen : 112**
**Hébergement d'urgence : 115**
Hôtel de Police : 04 76 60 40 40
Gendarmerie : 04 76 20 37 00
Fourrière municipale : 04 76 87 49 12
Secours en montagne : 04 76 22 22 22

**Santé**
**SOS Médecin** 04 38 701 701 7j/7 24h/24
1, avenue du 8 Mai 1945 - Echirolles –
**Médecins 7 sur 7** 04 76 86 59 00 7 jours sur 7 de 8h à 24h
84 Cours Jean Jaurès (Tram E - Arrêt Condorcet) –
**Cabinet médical de garde de la Clinique Mutualiste** 04 76 70 70 00
Du lundi au vendredi de 20h à minuit. Samedi de 12h à minuit. Dimanche et jours fériés de 8h à minuit
8-12, rue du docteur Calmette (entrée par la clinique et non par les urgences) -
**Pédiatre de garde de la Clinique Mutualiste** 04 76 70 89 03
Sur rendez-vous Samedi de 12h à 20h. Dimanche et jours fériés de 8h à 20h
8-12, rue du docteur Calmette -
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
Pharmacie de garde : 3915
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
SOS Vétérinaires : 04 76 47 66 66
**Jeunes et adolescents**
**Fil Santé Jeunes : 0 800 23 52 36**
**Enfance maltraitée**
Allô Enfance en Danger : 119
**Femmes victimes de violence**
Solidarité Femmes Grenoble : 04 76 40 50 10
Mouvement Solidarité Femmes : 04 76 22 82 08
**Personnes âgées**
Information Personnes Agées : 04 76 69 45 45
Allo maltraitance des personnes âgées (ALMA) : 04 76 84 06 05
Aide à domicile des personnes âgées (ADPA) : 04 76 40 05 58

**Maladies et toxicomanie**
Drogue Alcool Tabac Info-Service : 113
Sida Info-Service : 0 800 840 800

**Vie quotidienne**
Cartes bleues volées : 02 54 42 12 12
GEG Electricité : 04 76 84 37 37
GEG Gaz : 04 76 84 36 36

**Numéros divers**
Aides et Informations aux Victimes : 04 76 46 27 37 ou 0 810 09 86 09
SOS Homophobie : 0 810 108 135

Coiffure mixte

*Une Equipe de professionnels dynamiques qui vous attend dans un cadre agréable.*

Coiffure Salon Climatisé

48 Bd Joseph Vallier 38000 Grenoble

04 76 96 20 85

RESSEMELAGE DRAC

**REPRODUCTION TOUTES CLÉS**
**CORDONNERIE "Gravure" tampons**

***53, boulevard Joseph Vallier - Tél./fax : 04 76 96 52 28***

LES FRUITS de la PASSION

Fruits - Légumes

Acceptons chèques restaurant

Arrivage pêches, abricots, cerises direct producteurs

SARL FRANCK
50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 81 37 61 44

**Ouvert Dimanche matin**
**Fermé lundi et jeudi après-midi**

CLINICUIR
*la Clinique du Cuir*

33, bd Joseph-Vallier - 38100 GRENOBLE
*(en face de la Clinique Mutualiste)*
✆ **04 76 48 37 37**

**Sur vêtements cuir, peau, fourrures :**
réparations, transformations, retouches
doublage, boutons, nettoyage

**Sur mobilier :**
confection, coussins nettoyage,
recoloration, mousse, skaï,
tissu sur sacs cuir

Couture, Retouche
sur tous textiles
*clinicuir@gmail.com*

# Le GHM nous parle de notre « Dossier Médical »

***Dans le cadre de la « Journée Européenne des Droits des Patients », s'est tenu le jeudi 9 avril à l'Institut Daniel Hollard, un moment convivial et ludique dont le but était de nous faire connaître le « Dossier Médical » auquel tout patient a le droit d'accéder.***

*Rappelons que l'Institut Daniel Hollard fait partie du Groupe Hospitalier Mutualiste (le GHM) qui comprend trois sites sur notre quartier : le site Alembert, le site Eaux Claires et l'Institut Daniel Hollard.*

*Et voilà les trois questions auxquelles nous pouvons être confrontées un jour ou l'autre en cas d'hospitalisation :*
*Mon dossier médical, c'est quoi ? – Comment l'obtenir ? – Qui peut l'obtenir ?*
*Nous nous sommes donc rendus, à l'appel d'Annabelle Goisot (chargée de Communication et de l'Evènementiel) pour répondre à un « Quizz » sur ce fameux Dossier Médical… tout en dégustant un excellent café offert par l'Institut D. Hollard.*
*(Pour ceux qui, comme nous, ne savent pas très bien ce qu'est un « quizz »… précisons qu'il s'agit d'un questionnaire qui permet aux organisateurs de tester les connaissances des visiteurs et donc de*
*pouvoir répondre à leur attente !… dans notre cas, nous avons avoué notre ignorance, ce qui nous a permis d'apprendre beaucoup et de communiquer ainsi nos nouvelles connaissances à nos lecteurs !).*

***Qu'est-ce que le dossier médical ?***
*Un dossier est constitué pour chaque patient hospitalisé. Il est constitué :*
*- Des informations formalisées et recueillies lors des consultations externes dispensées dans l'Etablissement, lors de l'accueil aux Urgences, au moment de l'admission et au cours du Séjour hospitalier.*
*- Des informations établies à la fin du séjour.*

***Comment obtenir son dossier médical ?***
*La demande de communication ou de consultation sur place doit être faite auprès de l'Etablissement de santé par courrier en justifiant de son identité ou de son statut d'ayant-droit*

***Et qui peut l'obtenir ?***
*Bien sûr, le patient lui-même (en justifiant de son identité), mais aussi le(s) représentant(s) légal(aux) du patient mineur, le tuteur du majeur sous tutelle ou encore une personne mandatée (fournir la pièce d'identité et l'original du mandat) par le patient.*
*Lorsque le patient est décédé, ses ayants-droits peuvent accéder à certains éléments du dossier (sauf opposition exprimée par le patient de son vivant), moyennant le respect d'importantes restrictions encadrées par la Loi.*

***Est-ce payant ?***
*Oui et non !*
*C'est gratuit lorsque la consultation du dossier est faite sur place, dans l'établissement de santé. Mais si le dossier doit être envoyé par courrier, les frais de photocopies et d'envoi sont seuls facturés.*

***Dans quel délai peut-on obtenir ce dossier ?***
*• Pour des informations datant de moins de 5 ans : au terme d'un délai de 8 jours environ.*
*• Pour des informations datant de plus de 5 ans : au terme d'un délai de 2 mois,*

***Quelques infos importantes !***
*Il existe deux plaquettes qui peuvent être très utiles :*

*- La plaquette sur le « dossier Médical » que l'on peut obtenir auprès du CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé) en téléphonant au CISS Rhône-Alpes (04 78 62 24 53)*

*- Le « Livret d'Accueil » du GHM, document très complet et très clair sur tout ce qu'il est essentiel de connaître lors d'un séjour dans un des 3 sites du GHM*

***Un grand merci aux organisateurs de cette rencontre sur le site de Daniel Hollard, pour leur compétence et la cordialité de leur accueil !***

***Pour la Commission Sociale : J. Desfours, J. Gentil***

# Propreté urbaine

## Compte-rendu de la réunion du 17 mars 2015 à la MdH3, de 9h à 11h.

**Objet : Présentation par D. Lefebvre (Chef de Service PROPRETE URBAINE à la VdG[1])du fonctionnement du Service et du nettoyage de la voirie sur le quartier EAUX-CLAIRES**

**Présents : VdG : M. Nebon, D ; Lefebvre, UDHEC : J-P. Borel, R. Darves-Blanc, J-P. Grosgogeat, G. Ferrante, J. Desfours. Invité UDHEC : B. Ferrand.**

Bien que l'avenir importe plus avec le nouveau PPU[2] qui sera "co-construit" (d'abord avec les UQ, puis les CCI lorsque ceux-ci seront opérationnels ...), voici ce que nous avons retenu de notre très intéressante réunion d'hier avec le chef du Service PU de la VdG :

1 - Les restrictions budgétaires vont s'appliquer à la PU, comme aux autres services.
- Pour l'investissement, « baisse sensible » de 1,2 M € à 650 k € (sachant qu'une balayeuse coûte à l'achat 350 k € !). Le renouvellement de certains matériels lourds passe de 6 à 10 ans.
- Pour le fonctionnement : de 1 M € à 750 k €.

- Le taux d'absentéisme du personnel (296 agents) de la PU est de 6,2 % (contre 14 % pour la moyenne nationale pour ce type de service).

- Les agents en congés (y compris de maladie de 5 mois) ne seront plus remplacés (dont les 40 pendant l'été).

- 17 (dont 3 "emplois d'avenir") agents sont affectés au Secteur 3.

2 - Un nouveau "Plan de Propreté Urbaine" (PPU) va être élaboré qui devrait entrer en vigueur au début de 2016.

3 - Concernant le déneigement, le "sel vert" qui n'est pas efficace et trop onéreux, il est abandonné. Donc retour au sel traditionnel (de plus, moins couteux : 9 € la tonne, et pas particulièrement polluant pour la nappe phréatique).
L'optimisation récente des engins a réduit la consommation de sel (passée de 720 à 450 tonnes).

4 - Concernant le ramassage des feuilles mortes (qui, le maire et l'élue à l'espace public dixit, "ne sont pas des déchets"), celui-ci sera d'autant plus réduit que les renforts saisonniers (30 personnes) ne seront plus accordés.

Les souffleurs thermiques (jugés bruyants par les habitants) sont remplacés par des souffleurs électriques (ayant cependant moins d'autonomie et d'efficacité).

À noter qu'un tas de feuilles ainsi constitué doit être enlevé (par l'un des 3 camions) dans les 3 jours suivants, plus généralement le lendemain. Les feuilles sont brûlées dans l'incinérateur d'Athanor (en revanche, les végétaux ramassées par le service Espaces Verts sont recyclées en compost).

5 – Répartition et coordination parfois difficile entre les services PU et Espaces Verts, signalée par les habitants (il suffit de passer dans l'allée Rosa Parks pour constater l'état de saleté des massifs...).

Quasi-inexistence des relations avec le CG 38[3] (la question ayant été posée par rapport au collège Aimé Césaire) : de plus, les responsables changent tous les 3 mois (qu'en sera-t-il avec le futur "Conseil départemental" ?).

6 - L'amplitude des interventions de nettoyage va de 5 h à 19 h 30, du lundi au dimanche (fin à 15 h) en plusieurs tranches horaires et en fonction des nécessités du Service (Equipes d'interventions spécifiques de 12 h 30 à 19 h 30)
17 agents sont affectés au quartier EAUX-CLAIRES, effectif théorique du PPU actuel. Des ajustements sont nécessaires en fonction des effectifs réels disponibles.

7 - Parmi les 13 "cendriers municipaux" installés (à titre expérimental), un l'a été devant le lycée Champollion (qui prend en charge la collecte) et un autre devant le lycée Louise Michel).
Demande de l'UDHEC, en concertation à venir avec le Lycée LES EAUX-CLAIRES : installer un cendrier devant le lycée des Eaux Claires dont le parvis est jonché de mégots[4]... à charge au lycée de s'occuper de son entretien. Pour information, la durée de vie moyenne d'un mégot est de 14 ans.

8 - Il y a 21 squats à Grenoble (certains sont + ou – visibles et/ou malodorants !). Ce qui nécessite l'intervention de la PU pour nettoyer, principalement lors de l'évacuation (mais pas seulement ! Exemple : le "campement" Esmonin,...).

9 - Les déjections canines (240 000 sacs distribués par an !) :
Il est envisagé de procéder à des verbalisations. Reste à savoir par qui (les policiers municipaux étant débordés) ?
Des agents de la PU pourraient être assermentés à cet effet ...Problème tout particulier avec les chiens des SDF, notamment ceux des 28 de la place Grenette !

10 - Les encombrants (du genre "machines à laver", « téléviseurs »....) devraient, théoriquement, être déposés dans une déchèterie (Cf : règlement de collecte) Des fiches GUP (Gestion Urbaine de Proximité) sont adressées à la Métro qui intervient ensuite, lorsqu'un signalement est fait par les services techniques de la MdH3 (pour le quartier EAUX-CLAIRES)... ou par signalement **au fil de la Ville : 0800 12 13 14**

À noter un taux d'absentéisme dans le service Ramassage des Ordures Ménagères de l'ordre de 40 % (pour cause d'accidents, d'agressions, etc. ...).

11 - Sous la municipalité précédente, M. Lefebvre répondait, avec l'aide de ses secrétaires, à 40 demandes d'habitants, par jour et en moyenne.
Avec la nouvelle, il ne répond plus du fait du leitmotiv des élus municipaux : "Il faut éduquer les gens".

12 - Ce mardi matin, jour de la réunion, le quartier avait été complètement nettoyé (engin, arrosages....). M. Nebon en avait fait la demande à la PU, suite à la remarque de B. Ferrand ayant signalé la diminution de la fréquence de nettoyage dans la rue des EAUX-CLAIRES depuis septembre 2014.
Il est important de faire remonter des remarques analogues, concernant le quartier, aux services techniques de la MdH3.

Merci à D. Lefebvre pour toutes ces informations et la clarté des réponses aux questions.

**Rédaction à partir des notes de B. FERRAND et R. DARVES-BLANC (Président de l'UDHEC)**

[1] VdG Ville de GRENOBLE
[2] PPU Plan de Propreté Urbaine
[3] CG38 Conseil Général de l'ISERE (38) qui doit devenir Conseil Départemental avec des missions réduites
[4] Après la réunion, nous avons pu constater qu'il existait déjà 2 cendriers sur le parvis du lycée.

## Affiche ton style ! :

# la mode et les jeunes

**La mode n'est pas chose légère. On l'accuse d'être futile, stupide et folle parce qu'on ne la comprend pas. On la considère comme imprévisible, arbitraire parce qu'elle change souvent. On ne voit que ses caprices lorsqu'on reste enfermé dans son époque et ne prend pas de la distance et de la hauteur, pour l'étudier comme un phénomène social général.**

La mode est l'expression vestimentaire d'une société, dont elle représente les idées et les valeurs, la différenciation sociale, les courants et les contradictions. Le costume est un langage muet par lequel chacun indique aux autres son sexe, son âge, sa nationalité, sa profession, sa classe sociale, ses positions politiques, religieuses, sportives et artistiques. C'est un véritable révélateur social.
Les adolescents en particulier sont souvent influencés par les stars, par la publicité et par des styles d'actualité, par le besoin de provoquer.
Alors qu'est-ce que la mode aujourd'hui ? Cette manifestation se penchera la mode et les adolescents, sa symbolique d'appartenance (ou d'opposition) à un groupe, sa créativité, ses marques incontournables… au travers de temps forts :

**- L'exposition « Les codes vestimentaires des ados »** présentera les grandes tendances de la mode chez les adolescents, la manière dont la mode est un moyen de s'affirmer et aussi un signe distinction, d'appartenance à un groupe. Désormais swag, demain hipster et un jour peut-être babacool, peu importe les chemins de la construction, toutes les identités mènent à l'âge adulte. Jusqu'au 27 juin 2015

**- Des ateliers mode avec la styliste Blandine Lelarge tout au long du mois de mai.** Elle nous mettra dans la peau d'une styliste pour créer un vêtement ou un accessoire de mode.
Pour les 8-15 ans, samedi 30 mai de 14 h à 16 h, réservation conseillée

**- Une soirée festive le vendredi 5 juin à partir de 18 h :** battle de mode, de musique, blind test, lectures de textes, projection de clips de Cyprien et Norman sur la mode et les vêtements. Sous réserve, projection d'extraits du film documentaire « 93 la belle rebelle » de Jean Pierre Thorn sur les influences musicales des jeunes et le métissage des musiques (rap, rock, jazz…).
Ces animations ont lieu dans le cadre d'un projet impliquant de nombreux partenaires : MJC Anatole France, MJC Eaux-claires, Codase, Point Information Jeunesse.

**Marjorie Naddéo**
**Responsable de la Bibliothèque Municipale Eaux-claires Mistral**
**Tel : 04 76 21 25 28 - e-mail : bm.eclaires@bm-grenoble.fr**

# Un cœur pour la Syrie

*Dans le berceau de l'une des plus anciennes civilisations, le conflit qui dure depuis plus de quatre ans est devenu un des pires désastres humanitaires de ce siècle * :*
*• Plus de 200.000 morts*
*• Plus de 3 millions de réfugiés dans les pays voisins :*
*• En syrie même, environ 10,8 millions d'individus ont besoin d'une aide humanitaire, dont quelques 6,5 millions de déplacés internes.*

*Un Cœur pour la Syrie est une association créée par des français et des franco-syriens œuvrant pour fournir du secours et de l'aide humanitaire aux syriens de tout bord ou confession, sinistrés par ce conflit. Une des fondatrices est une habitante des Eaux-Claires. C'est pourquoi, l'union de quartier a voulu promouvoir cette association dont l'objectif est 100 % humanitaire sans aucune appartenance politique ou confessionnelle.*

***Les ACTIONS HUMANITAIRES de l'association en 2014***
***Nourriture :***
*• Distribution de nourriture sèche et fraîche aux déplacés*
*• Distribution de lait premier âge*
*• Financement de carrés de cultures vivrières*
*• Nombre de concernés : 1750 familles et 500 enfants pour l'opération lait premier âge*
***Eau potable :***
*• Installation de réservoirs d'eau potable dans les 15 camps de déplacés*
*• Remplissage réguliers*
*• Nombre de concernés : 650 familles*
***Médical :***
*• Missions de prothésiste pour appareiller les amputés*
*• Financement d'opérations chirurgicales*
*• Fourniture de matériel et de médicaments*
*• Nombre de concernés : 40 personnes appareillées*
***Conditions de vie :***
*• Distribution de kits hygiéniques*
*• Installation de sanitaires dans les camps de déplacés*
*• Fourniture de matériel de chauffage*
*• Distribution de couvertures et de vêtements chauds pour enfants*
*• Nombre de concernés : 500 familles (par l'hygiène), 250 (par les couvertures), 200 enfants (par les vêtements et le chauffage)*

***Pour contacter Un cœur pour la Syrie :** 07 82 14 50 61*
*Contact@uncoeurpourlasyrie.fr*
*www.uncoeurpourlasyrie.fr*
*https://www.facebook.com/uncoeurpourlasyriefrance*

** UNHCR, OSCD*

E2C …

# Ecole de la Deuxième Chance ?

**Chacun de nous connait (bien sûr !) la célèbre formule E= mc2 concoctée par Albert Einstein en 1905 et qui permet de savoir que la masse d'une particule possède une énergie potentielle égale à sa propre masse multipliée par le carré de la vitesse de la lumière :… ce qui a permis le développement de l'énergie atomique !**
**Et bien cette formule « simplifiée » E2C est aussi, à sa manière, le développement d'une énergie potentielle extraordinaire : celle de cette centaine « d'Ecoles de la Deuxième chance » qui permet aux 150 000 jeunes, qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme en poche, de connaître une deuxième chance de réussite scolaire puis professionnelle dans la vie !**

L'équipe de notre Commission Sociale a eu le désir de contacter le Directeur de l'E2C à Grenoble, pour connaître cette réussite et la faire connaître aux lecteurs de notre journal et permettre ainsi à des jeunes de notre quartier, en difficulté scolaire, de repartir d'un bon pied dans la vie !
C'est ainsi que nous avons interviewé le directeur adjoint, M. Madjid Boubaaya, qui nous a reçu avec beaucoup de cordialité, dans les locaux de l'Ecole, 8 rue Aimé Pupin à Grenoble.

**Dites-nous tout d'abord, d'où vient cette belle initiative ?**
Lorsqu'elle crée ces Ecoles, Edith Cresson alors Commissaire Européen chargée de la Science, de l'Education et de la Formation, a souhaité en 1997 aider à l'intégration professionnelle et sociale durable des jeunes sortis du système éducatif. La première Ecole est ouverte à Marseille et actuellement un réseau d'Ecoles est présent dans plus de 100 villes en France

**Mais l'E2C pour qui et comment ?**
Elle accueille de jeunes adultes de 18 à 25 ans sans diplômes ni qualification, mais qui ont décidé d'eux-mêmes de « retourner à l'école » et de bâtir, avec l'aide de formateurs référents, un véritable projet de formation professionnelle qualifiante.
Mais, contrairement aux autres systèmes scolaires, ces jeunes adultes vont valider un projet de scolarité choisi et individualisé au cours d'une formation en alternance, après une remise à niveau des compétences de base (en mathématique, en français, en notions d'informatique et en en sport) et un travail sur le « savoir être ».

Après une période d'essai au cours de laquelle un animateur référent suit régulièrement l'élève, un plan de formation est présenté au jeune avec son plein accord puis un stage en Entreprise lui est proposé dans la branche qu'il a choisie.
A l'issue d'un parcours personnalisé de 6 à 7 mois dans l'Ecole, les stagiaires se dirigent en formation en alternance ou en emploi.

**Vous avez dit un travail sur le « savoir être » ?**
Oui, car si les compétences techniques sont indispensables dans tout projet professionnel, elles ne sont pas suffisantes : les valeurs morales, le respect des autres et le souci du « bien commun » sont aussi nécessaires !

**Vous avez aussi parlé d'une formation en alternance ?**
Bien sûr, car les stages en Entreprise sont systématiques et nombreux : ils constituent la moitié du temps passé à l'EC2 : stages de découverte du monde de l'Entreprise et des métiers puis, progressivement, stages de formation professionnel lorsque le jeune adulte a découvert, avec l'aide de son « référent », le métier qu'il aimerait faire.
J'ajouterai que nos jeunes sont suivis encore pendant un an dans l'Entreprise après leur sortie d'Ecole, suivi affectif autant que technique !

**Pouvez-vous nous dire un mot des résultats qui sont les vôtres ?**
Nos trois sites Isérois (Grenoble, Vienne et Voiron) ont accueilli 12 jeunes fin 2009, 91 en 2010, puis 157 en 2011 et 240 en 2012… une progression foudroyante !
Au plan national, ce sont plus de 11 500 jeunes qui ont été accueillis en 2011 et plus de 13 000 formés en 2012, grâce au soutien de l'Etat, des Régions, des Collectivités Territoriales, des Villes et des Entreprises… et ce n'est pas fini !
Sur ce nombre, 58 % sont en emploi ou en formation débouchant sur une qualification, et tous reçoivent une attestation de compétence à leur sortie.
Certains, encore peut-être immatures, abandonnent en cours de formation, mais sont toujours les bienvenus lorsqu'ils décident de recommencer avec nous !
Alors, voyez-vous, on peut vraiment dire que si la France n'a pas de pétrole … elle a des idées !

**Un grand merci, cher Monsieur, et un « coup de chapeau » pour cette initiative et cette réussite sociale et technique qui permettent à de nombreux jeunes de ne pas désespérer et de retrouver une place, une dignité et un statut social dans le monde du travail !**
**Rappelons les coordonnées du site Grenoblois :**
**E2C Isère – 8 rue aimé Pupin – 38 100 - (04 76 29 03 03 – info@e2c38.fr)**

**Pour la Commission Sociale ;**
**Jacques Desfours – Jacques Gentil**

# Repas et Partage

**Je rappelle à nos lecteurs notre article de Décembre 2010 sur cette Association…**
**Nous avons voulu savoir, cinq ans après, ce que devenait cette belle réalisation !**

Non, « Repas et Partage » n'a pas pris une ride depuis 2010 !
Ce centre, situé dans notre quartier des Eaux Claires – rue Joseph Bouchayer – reçoit deux fois par semaine des « Accueillis » pour le repas de midi. Il fait partie d'un vaste réseau de solidarité réparti dans toute l'agglomération grenobloise, créé par le Secours Catholique en 1987, pour répondre aux besoins de personnes isolées, parfois en difficulté financière, mais recherchant toujours un peu d'écoute et de chaleur humaine.
Nous sommes donc retournés à Repas et Partage pour savoir ce qu'était devenu ce lieu social si apprécié de ses habitués et, pour cela, nous avons voulu partager avec eux un repas, discuter avec les bénévoles et les « accueillis » et… faire la vaisselle puisque tout le monde participe avec bonne volonté aux taches ménagères !

**Nous interviewons Blandine H. la principale responsable.**
Nous sommes quelques bénévoles qui nous répartissons le service des repas : Moi-même avec deux « Monique » - pour le lundi - et Marie-Thérèse avec Janine et Josiane pour le jeudi.
Nous avons été obligé de n'ouvrir notre Centre que deux jours par semaine, les lundis et jeudis seulement… par manque de bénévoles, hélas.
Mais notre accueil et nos repas doivent être appréciés, car certains « Accueillis » (nous en recevons entre 7 et 12 à chaque repas) sont des habitués qui fréquentent la rue J. Bouchayer depuis longtemps … l'une d'elle ne vient-elle pas depuis plus de 6 ans !

**Comment faites-vous au plan financier ?**
Autrefois, nous demandions 1,5 € par repas pour que les « Accueillis » ne se sentent pas des assistés. Aujourd'hui, nous leur demandons, soit d'apporter un peu de nourriture que nous versons au « pot commun », soit, pour ceux et celles qui le peuvent, de donner 2 € pour leur repas : ainsi, nous recevons d'eux salade, fruits, légumes ou gâteau, tandis que nous achetons la viande ou les conserves.
Mais il faut aussi noter que le loyer du local où nous trouvons et les frais annexes (chauffage, électricité, eau…) sont pris en compte par le Diocèse, car nous ne touchons aucune subvention de la Mairie ou du Conseil Général.
Nous nous tournons vers des « Accueillis »… que nous appellerons Amélie et Gilles !

**Jacques GENTIL**

*• Amélie : Je suis Voironnaise mais j'habite, avec mon mari, à Grenoble : nous cherchons à retourner à Voiron ou sa région car les loyers sont chers ici !*
*Pourquoi est-ce que je viens à Repas et Partage ?*
*Mon mari, ancien cuisinier, ne trouve plus de travail à cause de son âge et moi, je suis très handicapée par une très mauvaise vue qui m'empêche pratiquement de lire : alors, les temps sont durs ! … Mais nous avons la joie d'avoir un grand fils qui se prépare à un métier d'ingénieur en électronique !*
*Nous aimons nous trouver ici ! Une excellente nourriture, un accueil toujours chaleureux et le plaisir d'échanger pour rompre la solitude… que demander de plus ?*

*• Moi, Gilles, je suis de St Ismier et j'ai été longtemps distributeur de journaux publicitaires.*
*Je suis heureux de venir ici où je rends des services (courses, épluchage, aide à la cuisine). C'est un copain qui m'a fait connaître Repas et Partage. La cuisine est bonne et l'atmosphère, sympa ! Et puis, comme je ne roule pas sur l'or … vous comprenez ?*
*De plus, le lundi après le déjeuner, nous pouvons jouer au scrabble jusqu'à 4 h.*
*Le reste du temps, je m'occupe de maquettes de trains (voitures et wagons de chemins de fer) et d'autos : c'est ma passion, voyez-vous, et je participe à des expositions dans toute la région.*

*Je vois, Blandine, que vous voudriez ajouter quelque chose ?*
*Oui, je voudrais faire un appel à vos lecteurs et lectrices !*
*Nous avons besoin de 2 ou 3 bénévoles supplémentaires pour nous permettre d'ouvrir un jour de plus, le mercredi par exemple : ce n'est pas une grosse charge puisqu'il ne s'agit que de quelques heures par semaine !*

*Alors, chers lecteurs du journal de l'UDHEC, répondez avec générosité à cet appel pour que nos amis « accueillis » puissent bénéficier d'un repas de plus par semaine !*

**Pour la Commission Sociale – J. Gentil**

## Travaux 2014/2015 sur le quartier EAUX CLAIRES (montants en TTC)

- **Cheminement Barral de MontFerrat / Dr Schweitzer :** implantation d'une chicane pour limiter la fréquentation des 2 roues (demande riverains) 5 000€, fait en février 2014.
- **Av Rhin et Danube n°32 :** implantation d'une grille de recueil des eaux pluviales au droit du passage piéton (demande usagers) 2 200 €, fait en mars 2014.
- **Rue C.Peguy n°23 et 10 :** réfection des trottoirs avec suppression d'un abaissement central devenu inutile côté n°23 (demande UDHEC) 17 200 €, fait en avril 2014.
- **Square du Couvent :** Fourniture/pose de 2 tables de jeux (dames/échecs) en ciment avec tabourets 3 270 € (programmation VdG), fait en avril 2014.
- **Rue des E.Claires de J.Bouchayer à R.Salengro :** Réfection de la chaussée 216 000 € + reprise des marquages sol 10 300 € + reprise partielle des trottoirs 5 500 € (programmation VdG), fait en juin/juillet 2014.
- **Parc de la Savane long Rhin et Danube :** déplacement et réalignement d'une partie de la clôture le long du trottoir pour faciliter nettoyage et entretien 3 300 € (demande PU), fait en décembre 2014.
- **Place des E.Claires n°74 A.France :** Démolition et reconstruction du DECK 60 000 € (programmation VdG), fait en avril 2015.

## UDHEC - BULLETIN D'ADHESION 2015

Nom…… Prénom……

Adresse……

Code Postal…… Ville……

**COTISATION : 5 EUROS - DE SOUTIEN : 10 € OU +**

**Règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'UDHEC à envoyer au :**
**35, Rue Joseph Bouchayer - MdH Eaux-Claires - 38100 Grenoble**



- Directeur de publication : R. DARVES-BLANC
35, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 2ème semestre 2015
- Tirage : 5 000 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame
38330 MONTBONNOT - Tél. 04 76 18 56 16

Contact e-mail : udheceauxclaires@yahoo.fr
Site : www.udhec38.com